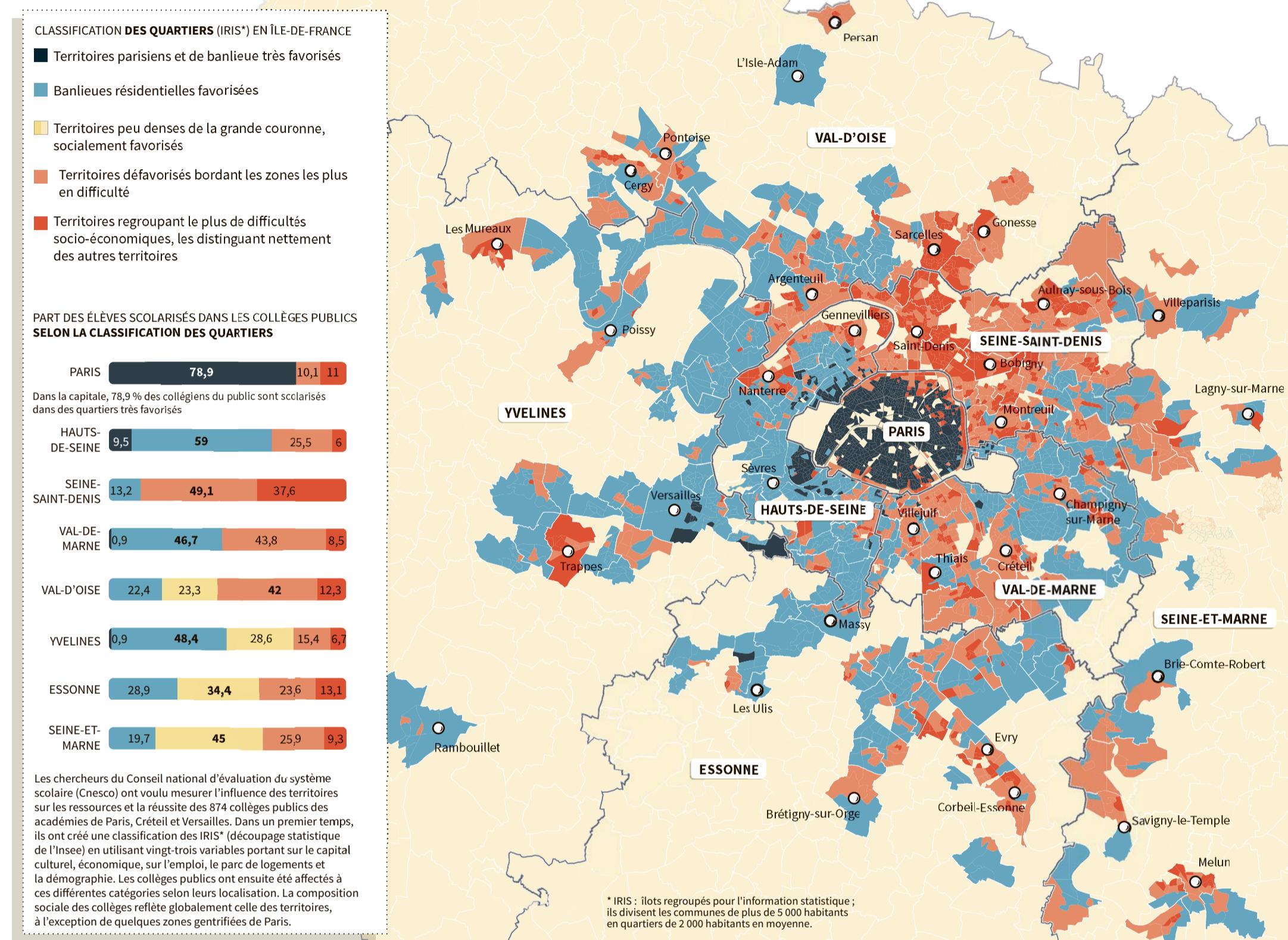


ÉDUCATION

Île-de-France : des territoires marqués par les inégalités



En Ile-de-France, une école pauvre pour les quartiers pauvres

Une étude sur les 874 collèges publics des académies franciliennes met au jour l'influence des inégalités territoriales et sociales sur la réussite scolaire

ANALYSE

Combien de fois a-t-on entendu des élèves douter de l'égalité des chances promise par l'école républicaine, eux qui, dans les « quartiers » comme ils disent, ont le sentiment que l'éducation nationale ne les propulse pas aussi bien – ni aussi loin – que leurs camarades des secteurs favorisés ? Qu'on n'enseigne pas de la même manière aux jeunes de Clichy-sous-Bois ou de Stains qu'aux élèves du 16^e arrondissement parisien ?

L'enquête portant sur les inégalités scolaires dans 874 collèges publics d'Ile-de-France – soit tous ceux des académies de Paris, Créteil et Versailles, hors secteur privé – divulgée, mercredi 24 octobre, par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), ne leur donne pas tort. Sans mettre en cause les enseignants, elle interroge, à une échelle géographique d'une finesse inédite – celle de l'« IRIS », la plus petite unité établie par

l'Insee assimilable à un quartier –, les politiques de gestion des ressources humaines, afin de savoir si celles-ci compensent, ou non, les inégalités socio-spatiales.

Affecte-t-on plus d'enseignants dans les collèges qui en ont le plus besoin ? Des enseignants plus aguerris ? Et de manière plus stable ? La réponse est non à quasi toutes ces questions, à l'exception de la taille des classes plus favorable dans les établissements des quartiers très défavorisés (avec trois élèves de moins, par rapport à la moyenne en Ile-de-France).

Les chercheurs du Cnesco, sous la direction du géographe Patrice Caro, ont travaillé deux ans pour enrichir la batterie de données permettant d'affirmer que

l'école, même après trente-cinq ans (et des poussières) de politique d'éducation prioritaire, n'accorde pas aux territoires les plus défavorisés des ressources humaines enseignantes de même qualité que celles qu'elle destine aux écoles favorisées. Une nouvelle démonstration de l'incapacité du système éducatif à compenser les inégalités socio-économiques qui lui préexistent.

Inégalités cumulées

En Ile-de-France, à l'exception de Paris et de la Seine-et-Marne, les territoires paupérisés cumulent les inégalités : recrutant un public socialement désavantagé et cumulant du retard à l'entrée en 6^e, ces quartiers accueillent, en outre, des enseignants plus jeunes, plus souvent contractuels (pas passés par l'étape du concours), et qui restent peu de temps dans les établissements. La recherche a montré que ce dernier point n'est pas qu'un détail dans la réussite des élèves : un fort « turnover », comme disent les professeurs, empêche de mener à bien des projets de long terme.

Parmi les inégalités invisibles à plus grande échelle, mises au jour par l'enquête, celles qui touchent à la réussite en fin de collège sont particulièrement criantes. Pour les mettre en valeur, l'équipe de chercheurs a choisi de ne considérer que les résultats obtenus aux épreuves terminales du brevet, ces épreuves dites « externes » qui ne relèvent pas du

La réforme de l'éducation prioritaire attendra la rentrée 2020

Il faudra deux ans pour que soit lancée une réforme de l'éducation prioritaire. « J'ai pris la décision de geler la modification de la carte de l'éducation prioritaire [prévue] à la rentrée 2019 », a fait savoir M. Blanquer, le 2 octobre devant la commission culture et éducation de l'Assemblée nationale. L'échéance de 2019 découlait de la révision de la carte lancée sous la gauche. En attendant 2020, l'inspectrice générale Ariane Azéma et l'universitaire Pierre Mathiot ont été missionnés pour réfléchir à la « territorialisation des politiques éducatives ». Dans l'esprit du ministre, il faut « rassembler les deux enjeux qui sont l'égalité sociale et l'égalité territoriale pour avoir une vision plus fine et agile, et travailler efficacement contre les inégalités sociales », comme il l'a déclaré le 3 octobre en ouverture d'un séminaire. M. Blanquer souhaite « mettre fin à l'opposition entre le rural et l'urbain ». Il est aussi critique à l'égard du système « binaire » et de la « rigidité territoriale » de l'éducation prioritaire.

contrôle continu et sont corrigées en dehors du collège. Les résultats varient du simple au double en Ile-de-France selon les types de territoires : on passe ainsi de 24,3 % de réussite, dans les quartiers cumulant les plus fortes difficultés, à 57,5 % au cœur de Paris ou en banlieue favorisée (42,8 % en moyenne). Dans tous les cas, on est loin, très loin, du tableau d'ensemble que brosse la moyenne nationale.

« Ne pas voir ces inégalités, c'est prendre le risque de ne pas savoir comment mieux lutter contre », dit Nathalie Mons, présidente du Cnesco. Le conseil aurait voulu aller plus loin dans les comparaisons, par exemple en se penchant sur les absences d'enseignants. Il a manqué de données statistiques. Son diagnostic intervient à un moment où de nombreuses voix s'interrogent, au sein de la

PARMI LES INÉGALITÉS INVISIBLES À PLUS GRANDE ÉCHELLE, CELLES QUI TOUCHENT À LA RÉUSSITE EN FIN DE COLLÈGE SONT CRIANTES

MATTEA BATTAGLIA